

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussigné Haffide BOULAKRAS, directeur adjoint, chargé de l'intérim des fonctions de directeur de l'École nationale de la magistrature,

- VU le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié, relatif à l'École nationale de la magistrature ;
- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU le décret en date du 20 juillet 2023 portant détachement de Madame Leslie POURLANC, magistrate, auprès de l'École nationale de la magistrature, afin d'exercer les fonctions de chargée de mission en formation initiale, pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} septembre 2024 ;
- VU l'arrêté du 7 octobre 2026 portant attribution de fonctions du directeur de l'École nationale de la magistrature ;

déclare donner, à compter du 9 octobre 2026, délégation de signature à Madame Leslie POURLANC, pour signer, de façon permanente, les décisions de stage concernant les publics en reconversion professionnelle (MSE, détachés, JLF, CID, CC, stagiaires du concours professionnel).

Fait à Bordeaux, le 9 octobre 2026,

La mandataire,

Leslie POURLANC



Le directeur de l'École nationale de la magistrature
par intérim,

Haffide BOULAKRAS



Siège

Direction, Recrutements, Formation initiale et
Recherche, Secrétariat général
10, rue des Frères Bonie - 33080 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 00 10 10 - Fax : 05 56 00 10 99
www.enm.justice.fr

Antenne parisienne

Direction, Formation continue, Formations professionnelles
spécialisées, Département international
8, rue Chanoinesse - entrée : 3 ter, quai aux Fleurs - 75004 Paris
Tél : 01 44 41 88 20 - Fax : 01 44 41 88 21